

| <h2>Programmes de gestion des risques avec simulation en santé in situ en équipe constituée</h2> | |
|--|---|
|  | <p>Maitrise en équipe des risques associés aux accouchements : accouchement accompagné à domicile, versant nouveau-né</p> |
| | <p>Fiche technique : Description du programme « RP2Simu AAD NN »</p> <p>Mise à jour : 16 novembre 2022 pour année 2023 10/01/2024 pour années 2024 et 2025</p> |

Cette action s'inscrit dans le programme plus général proposé depuis novembre 2012 par le Réseau Périnatal des 2 Savoie, élaboré en concertation régionale (FRPN-RA), et soutenu par l'ARS Auvergne Rhône-Alpes.

La modalité accouchement accompagné à domicile (AAD) a été retenue depuis 2018, et proposée en action DPC 2023 dans le cadre de la demande de l'ARS Auvergne Rhône-Alpes et des préconisations de la FFRSP.

Responsable pédagogique du programme : Dr Catherine Durand.

Action 2023 à 2025 : inscription dans la typologie de gestion des risques avec simulation en santé.

Type de programme

Programme de formation continue avec la typologie « gestion des risques » (maîtrise des risques en équipe).

Démarche à finalité formative et d'amélioration de la qualité des soins.

Thématique : accouchements accompagnés à domicile : prévenir les risques, faire face à une situation inattendue (versant nouveau-né).

Identification des besoins et justification de l'action

Les accouchements accompagnés à domicile progressent en France et dans le territoire du RP2S, même s'ils ne représentent aujourd'hui qu'une petite part des naissances.

Ces naissances bien que s'adressant à des femmes avec grossesse physiologique restent des circonstances particulièrement porteuses de risques, au minimum du fait du délai incompressible de transfert des patients vers un plateau technique. La FFRSP et l'ARS Auvergne Rhône-Alpes missionnent les réseaux de périnatalité dans l'accompagnement des sages-femmes réalisant des AAD en terme de recueil d'évènements indésirables et formation avec simulation en santé.

L'analyse du besoin est nationale : il est défini par les sociétés savantes qui recommandent l'entraînement avec simulation en santé pour l'ensemble des professionnels intervenant lors des accouchements.

- Sociétés savantes françaises, européennes et internationales : Recommandations AHA 2020, ERC 2020, ILCOR.
- Recommandations de la Haute autorité de santé (HAS)
- Mission inscrite dans le CPOM régional ARS-réseaux de périnatalité.

Les besoins spécifiques peuvent être identifiés notamment via les déclarations EIGS - RMM du RP2S.

Public : professionnels concernés

Sages-femmes pratiquant lAAD dans le territoire géographique du RP2S.

Objectif général

Optimiser la prise en charge des nouveau-nés nécessitant de l'aide lors d'une naissance accompagnée à domicile, et les organisations qui y sont liées.

Objectifs opérationnels principaux (qui feront l'objet d'une évaluation) :

- Ils répondent à l'impératif d'impact sur la ligne de base : bottom line impact.

- A l'issue de la session, les sages-femmes doivent être en mesure d'effectuer parfaitement les étapes A, B, C (et si possible D et E) de l'algorithme de prise en charge.
 - A l'issue de la session, les sages-femmes doivent être en mesure d'anticiper leur organisation pour faire face à un événement imprévu : matériels, ergonomie, appel à l'aide et sécurisation de l'appel (gestion des risques a priori)
 - De travailler en complémentarité avec la seconde sage-femme présente pour la naissance
 - De réaliser une communication en boucle fermée
 - De disposer d'un SEP (sentiment d'efficacité personnelle) renforcé
- De plus, chaque scénario décline des objectifs opérationnels spécifiques et explicites.

Pré requis

Aucun. Il est cependant transmis aux participants les préconisations suivantes : prendre connaissance des documents « mémos théoriques » fournis en amont des sessions et disponibles en accès libre en ligne.

Type d'approche utilisée

Démarche de gestion des risques en équipe, avec formation et d'amélioration de pratiques par un travail entre pairs, faisant appel à la **simulation en santé** haute-fidélité immersive. Formation exclusivement présentielles.

Une approche visant à la formation au travail en équipe :

Les sessions permettent aux participants d'améliorer leurs connaissances, leurs acquis dans les savoir-faire et leur confiance. Cependant, c'est avant tout la coordination des différents intervenants et leur communication qui améliore le travail en équipe. Le programme vise à optimiser le niveau global de la prise en charge.

Justification de l'utilisation de la méthode « simulation en santé » : simulation immersive haute-fidélité.

Méthode promue par les sociétés savantes (ILCOR, SFN) et la Haute Autorité de Santé (voir guide simulation en santé et gestion des risques).

Il s'agit d'une méthode évaluée et répondant aux critères de qualité de la HAS (label SOFRASIMS).

- Simulations utilisant un simulateur patient haute-fidélité (SimNewB® de Laerdal) dans l'environnement réel propre à l'organisation d'une naissance à domicile (dispositifs de ventilation et matériels d'urgence des professionnels concernés)

- De façon ponctuelle (environ 45 minutes sur l'ensemble de la session d'une journée), simulations procédurales (gestes techniques) sur simulateurs basse fidélité (mannequins inertes, tête intubation).

Déroulement des sessions de formation avec simulation haute-fidélité

Durée et nombre de séances de mise en situation :

Sessions de 1 journée (8 heures effectives), comportant de 5 à 7 séances de simulation.

Etapes :

Chaque séance de simulation (ou « scénario ») comprend 3 étapes : briefing, mise en situation d'un groupe de professionnels, débriefing.

Chaque séance dure de 30 à 45 minutes, pour des mises en situation entre 5 et 15 minutes.

Les séances sont précédées d'une introduction visant à :

- mettre en place contexte d'apprentissage rassurant et bienveillant, permettant la prise de risque des participants au service de l'apprentissage,
- rappeler les objectifs et la finalité du programme,
- expliciter les règles de bonnes pratiques des séances de simulation, la confidentialité,
- les conditions nécessaires au contrat de fiction, l'utilisation de la vidéo.

Au cours des mises en situation, les apprenants seront amenés à :

- Réaliser en coordination des gestes techniques usuels ou exceptionnels : ventilation en pression positive, compressions thoraciques, pose de cathéter veineux ombilical, intubation trachéale
- Mettre en œuvre de procédures individuelles ou collectives, basées sur l'algorithme de la prise en charge du nouveau dans les premières minutes de vie
- S'exercer à la gestion des comportements, maîtrise du stress et travail en équipe, avec communication, éléments de CRM
- S'approprier les éléments d'une démarche de gestion des risques en salle de naissance, chacun depuis sa place étant partenaire de la qualité collective : notamment développement des capacités d'alerte, portant sur les anomalies de contexte ou de prise en charge
- S'interroger sur la capacité de l'équipe à faire face à des situations exceptionnelles et trouver les outils d'amélioration (y compris en termes d'organisation et d'entraînement)

Utilisation de la vidéo : Les mises en situation sont filmées avec deux objectifs :

- Permettre aux apprenants « non participants » par l'observation en direct du déroulement de la mise en situation, un apprentissage vicariant, pouvant faire appel à des consignes spécifiques des formateurs
- Fournir le cas échéant un support au débriefing (non systématique).

Techniques de simulation

- Simulations utilisant un simulateur patient haute-fidélité (SimNewB® de Laerdal) dans l'environnement réel propre aux naissances à domicile
- De façon ponctuelle (environ 45 minutes sur l'ensemble de la session d'une journée), simulations procédurales (gestes techniques) sur simulateurs basse fidélité (mannequins inertes, tête intubation)

Ratio formateurs/apprenants

4 formateurs encadrent le groupe d'apprenants constitué au maximum de 8 sages-femmes

Objectifs pédagogiques et thèmes des scénarios

- L'objectif général est que dans chaque maternité les étapes A à C de l'algorithme de prise en charge puissent se dérouler sans problème.
- Les thèmes des scénarios sont issus de situations issues de la réalité, contextualisées, et nécessitant une prise en charge avec l'utilisation du matériel d'urgence.
- Chaque scénario est construit en fonction d'objectifs pédagogiques prédéfinis, portant sur les connaissances, les habiletés, les attitudes.
- En fonction de l'expérience acquise dans l'équipe, les scénarios choisis par les formateurs portent sur des situations plus ou moins complexes, jusqu'à l'étape D et E de l'algorithme.
- Pour cela, les formateurs disposent d'une banque de scénarios tous décrits dans un document pédagogique formalisé, programmés sur le simulateur, et modifiables en temps réel, scénarios spécifiques à l'AAD.

Adaptation aux bénéficiaires

- Les formateurs disposent d'un panel de scénarios permettant d'adapter les mises en situation au contexte à l'expérience des apprenants.
- Le responsable pédagogique du programme est en mesure d'anticiper ces adaptations, par exemple à la suite d'un échange avec les professionnels bénéficiaires, ou à l'issue de l'analyse d'un EIGS ou d'une séance de RMM.

Évaluation des apprenants et de la formation

Le programme se situant dans une démarche essentiellement formative, l'évaluation des apprenants n'a aucun caractère sanctionnant, et s'appuie sur :

- Une synthèse collective, reprenant les objectifs initiaux. Cette synthèse discute en fin de session, les axes d'amélioration du travail avec la rédaction encadrée par les formateurs, d'une fiche d'aide à la progression individuelle.

- Une auto-évaluation des apprenants par recueil du SEP (sentiment d'efficacité personnelle), portant sur des compétences contextualisées, relevant d'actions personnelles, d'action en lien avec les partenaires (CRM), et de capacités à alerter sur les anomalies. Les SEP sont recueillis en pré test, post test, constituant également un outil individuel d'aide à la progression.
- Questionnaire individuel de satisfaction en fin de session

Supports pédagogiques remis aux apprenants

- Un algorithme résumant les premières minutes de la prise en charge, complété par une affiche «mémo» et un document de rappels théoriques est mis à la disposition des équipes de chaque maternité avant les sessions.
- Chaque participant reçoit personnellement les documents en fin de session.
- Un document « pour aller plus loin » est disponible en ligne sur le site du RP2S.
- Ces documents pédagogiques du RP2S s'appuient sur AHA et ERC 2020, l'ILCOR 2020, l'ERC 2020 et les supports pédagogiques du groupe de travail de la Société Française de Néonatalogie.

Formateurs

Les formateurs RP2S sont des professionnels issus de plusieurs établissements du RP2S. La liste des formateurs est disponible sur le site internet www.rp2s.fr (page simulation).

Le groupe de formateurs est pluri professionnel : IADE, sages-femmes, et pédiatres (exerçant en type 3, 2B, 2A et coordination).

Tous les formateurs ont effectué une formation courte de formateur en simulation en santé, et plusieurs sont titulaires d'un DU de pédagogie et simulation en santé. Les formateurs bénéficient de rencontres et formations continues régulières.

Les formateurs participent eux-mêmes à une démarche continue d'évaluation et d'amélioration pédagogique, utilisant des outils validés (grille DASH®) et des outils RP2S- Hopsim®.

Démarche qualité du programme

Pour ses programmes de formation faisant appel à la simulation en santé, le RP2S a développé un partenariat avec Hopsim® (ex Centre d'Enseignement par Simulation (CEnSIM) du CHMS), Chambéry.

Le RP2S est adhérent à la SOFRASIMS et participe au processus d'évaluation des structures de simulation en santé selon les recommandations de la HAS. Il est labellisé SOFRASIMS type 1.

DPC : A ce jour : en attente de validation de l'action par l'Agence Nationale du DPC

Le programme est conçu en tant qu'action DPC pour les sages-femmes.

Orientation prioritaire pour les professionnels concernés pour l'Action DPC :

- 10 : Maîtrise des risques associés aux actes et aux parcours de soins (fiche de cadrage n°10).

Validation-sanction de la formation

Par attestation de présence fournie via les établissements. La validation nécessite la présence effective du participant durant toute la durée de la session (7 heures). Une attestation DPC sera adressée pour les professionnels concernés.

Accès aux personnes en situation de handicap

L'accès aux sessions présentielles se déroulant en établissements de santé (locaux Hopsim® au CHMS) est assuré pour les personnes à mobilité réduite. Autres publics avec difficultés spécifiques : joindre le secrétariat du RP2S.

Du fait de la conception du programme, toute personne habilitée à travailler auprès de femmes en libéral est de facto habilitée et adaptée à suivre ce programme. Ainsi, la prise en compte du handicap (quel qu'il soit) relève de la responsabilité du professionnel demandeur à l'égard de ses difficultés éventuelles.

Règlement intérieur de la formation

Pour toute session, le règlement intérieur en vigueur dans l'établissement d'accueil (CHMS) s'applique.

Tout participant inscrit s'engage pour la durée de la session, et doit être totalement disponible (pas de téléphone d'ostreinte).

Les formateurs s'engagent à dispenser la formation et à assurer leur remplacement en cas d'absence. Néanmoins, le RP2S peut être amené à annuler une session dans un cas de force majeure. Dans ce cas, aucun dédommagement ne peut être réclamé par les professionnels inscrits.

En cas de survenue d'incident au cours du déroulé des sessions, une fiche de recueil d'événement indésirable est à la disposition des formateurs et des apprenants (auprès du secrétariat du RP2S). Chaque fiche sera étudiée par la coordination du RP2S et les responsables pédagogiques de la formation afin d'apporter une solution.

Il en est de même en cas d'insatisfaction ou de réclamation d'un participant.

Coûts

Chaque session est facturée aux sages-femmes libérales 500€.

NB : Les tarifs sont fixés par le bureau et validés par le Conseil d'Administration du RP2S.

En cas d'inscription d'un professionnel libéral via l'agence DPC, contacter le RP2S.

Délais et inscriptions

L'inscription des professionnels est effectuée selon les consignes décrites dans la Convention de formation.

Dates des sessions

Elles sont fixées par chaque responsable de programme.

Lieux

Locaux de simulation de Hopsim® Centre Hospitalier Métropole Savoie, Chambéry